



CC du Canton de La Ferté-Saint-Aubin (Siren : 200005932)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	La Ferté-Saint-Aubin
Arrondissement	Orléans
Département	Loiret
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	14/11/2006
Date d'effet	14/11/2006

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. XAVIER DESCHAMPS

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Place charles de Gaulle
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	45240 la ferte saint aubin
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	14 110
-----------------------------	--------

Densité moyenne 38,50

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 6

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
45	Ardon (214500068)	1 150
45	La Ferté-Saint-Aubin (214501462)	7 323
45	Ligny-le-Ribault (214501827)	1 333
45	Marcilly-en-Villette (214501934)	2 090
45	Ménestreau-en-Villette (214502007)	1 522
45	Sennely (214503096)	692

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>-Actions en faveur des personnes âgées, handicapées physiques et moteurs -Portage de repas à domicile -Commission d'accessibilité aux personnes handicapées (mise en place et suivi) sauf travaux de remise en conformité sur les territoires communaux restant à la charge des dites communes. -Accompagnement social des RMISTES</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs
- Etablissements scolaires
<i>Action en faveur des collèges de la Ferté et de Lamotte Beuvron. Pour le collège de la Ferté : achat fournitures aux élèves (livres et papeterie), rémunération de postes supplémentaires de surveillants, participation financière pour le fonctionnement du collège de la Ferté (foyer socio éducatif, activités sportives et culturelles). Toutefois, la CC ne substitue ni à l'Etat ni au Département pour la surveillance de l'externat. Pour le collège de Lamotte Beuvron : charges financières des emprunts en cours réalisés pour financer les travaux de restructuration et gros investissements.</i>
- Activités péri-scolaires
- Activités culturelles ou socioculturelles
Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Transport scolaire <i>Organisateur secondaire des transports vers les lycées de la Sources et vers le collège de la Ferté Saint Aubin.</i>
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
- Etudes et programmation
<b>Développement touristique</b>
- Tourisme <i>La CC se substitue totalement aux communes en ce qui concerne la gestion de l'office du tourisme situé à la Ferté et du bureau de tourisme situé à Ligny le Ribault ainsi que dans la promotion du tourisme sur l'ensemble de son territoire. La CC conduira une étude sur l'hébergement touristique, pourra apporter son soutien à la création et au développement des structures d'hébergement, en tant que maître d'ouvrage ou par le versement d'une subvention forfaitaire qui sera défini en conseil communautaire.</i>
<b>Logement et habitat</b>
- Programme local de l'habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
<b>Autres</b>
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage
- Autres <i>- Prestation de services - Prise en charge de la participation financière des communes au SDIS en lieu et place des communes membres - protection de paysage</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
41	Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères de Sologne (254100415)	SM fermé	40 988
45	SYND MIXTE bassin du Cosson (254501604)	SM fermé	16 070
45	SMIRTOM de la région de Beaugency (254500119)	SM fermé	52 666
45	SYND MIXTE du Pays Sologne Val Sud (254503030)	SM fermé	47 248
41	Syndicat Mixte du collège Jean Rostand à LAMOTTE BEUVRON (254102874)	SM fermé	28 254

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)